

## PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 5 SEPTEMBRE 2024

Présents : Didier BIZORD, Régine HANDY, Jérôme COUVILLERS, Alain LEHOUX, Maryse BARGUES, Karine PLOUHINEC

Excusés : Matthieu GONDELLON, Patricia RAYMONDEAU,

Assistent : Arnaud CLEDAT, Directeur

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19 h sous la présidence de Didier BIZORD

### FONCTIONNEMENT

- Les Bureaux Directeurs auront lieu chaque premier jeudi du mois.

### RESSOURCES HUMAINES ET RECRUTEMENT

:

- Ressources humaines et recrutement : 3 apprentis : 1 sur la partie comptable pour 2 ans en préparation d'un Master finances ; 1 apprenti sur divers sujets (discipline, événementiel, communication) présent pour 1 an ; 1 sur la partie Ressources Humaines.

### POLE D'ACCESSION PRYTANEE PAU

- Le Conseil Départemental a voté une augmentation des tarifs du Prytanée à Pau où sont hébergés nos joueurs du Pôle. L'augmentation s'élève à 90 €/mois dont 50 € pour les familles. Une décision concernant l'année 2024/2025 doit être prise.

Tarif Prytanée	2024-2025	2023-2024
Cotisation annuelle Structure	150,00 €	150,00 €
Cotisation annuelle résidents	565,00 €	165,00 €
Hébergement Prytanée au mois	510,00 €	460,00 €
Part Famille		360,00 €
Part Ligue		150,00 €

		<i>Proposition 1</i>	<i>Proposition 2</i>
Calcul Coût Ligue	2023-2024	2024-2025	2024-2025
Nombre d'athlètes	16	16	16

### LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

Cotisation annuelle Structure	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Cotisation annuelle résidents	2 640,00 €	9 040,00 €	9 040,00 €
Hébergement Prytanée (sur 10 mois)	24 000,00 €	24 000,00 €	17 600,00 €
Total	26 790,00 €	33 190,00 €	26 790,00 €

Impact Ligue 6 400,00 € - €

- Proposition 1 : On ne change pas le niveau de la part Ligue sur l'hébergement au mois.
- Proposition 2 : On diminue d'autant la part ligue sur l'hébergement que la cotisation annuelle du résident (40€/mois)

Cout Familles sur l'année	3 100,00 €	3 600,00 €	4 000,00 €
Impact Familles par rapport à 23-24		500,00 €	900,00 €

- Après échanges, la Ligue prendra en charge pour cette année la participation de 150 €. En effet, l'année étant commencée, il semble non avvenu de demander aux parents de supporter une diminution de la participation de la Ligue. Une réflexion va s'engager rapidement afin de décider pour l'année suivante 2025/2026, quelle solution envisagée pour un hébergement moins coûteux. De plus, compte tenu de la diminution de la dotation de la Région, une demande sera faite aux PPF Filles et Garçons afin de réduire d'environ 10 % leurs dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses liées au nombre de participants en stages. Pour rappel, les sommes issues des amendes relatives aux comportements sanctionnés par la commission de discipline pour des propos ou comportements envers les arbitres seront ciblées vers l'arbitrage *et* plus particulièrement sur la formation.

## ACCES AUX DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Que mettre en place pour que les élus aient accès aux activités des professionnels ?  
Un groupe de réflexion piloté par Antoine va se mettre en place et une proposition sera faite.

## REPRESENTATION DES COMITES AU CONSEIL DES TERRITOIRES

- 2 candidats se présentaient à l'élection du représentant des Comités au Conseil des territoires fédéral : Jean-Michel LABORDE et Thierry THEVENET.
- Résultat du vote :  
Jean-Michel LABORDE est élu à la majorité représentant des Comités au Conseil des Territoires.

## MISE EN PLACE DES COMMISSIONS TERRITORIALES

### LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z

- :
- COC
  - Arbitrage
  - Statuts et règlements
  - Discipline
- La composition des commissions suivantes est validée : COC, Statuts et Règlements, Discipline  
Pour la commission Arbitrage, la présentation doit être revue et présentée en 2 parties : une partie CTA (composition des membres) et l'autre partie : PPF et Féminisation sous la responsabilité de Karine Plouhinec. Le vote aura lieu en CA.

### QUESTION DIVERSE : FONCTIONNEMENT DE L'ETR

- :
- La demande du BD est d'être au courant des thématiques mises à l'ordre du jour, d'être sollicité en amont pour des sujets à traiter... l'échange, le partage et le retour entre élus et ETR sont primordiaux dans le cadre de la mise en place de notre projet territorial.
  - Didier se rapproche de Johann Langlois afin de préciser le fonctionnement à mettre en place mais quoiqu'il en soit, l'ETR ne peut acter une quelconque proposition

**Prochain Bureau Directeur : le 3 octobre 2024**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.*

**Didier BIZORD**

*Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball  
Handball*



**Maryse BARGUES**

*Secrétaire Générale Adjointe de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de*



*Diffusion : Mise en ligne sur le site de la Ligue*

**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE**

174, AVENUE DU TRUC - 33700 MERIGNAC  
T. +33 (0)5 56 79 67 67 67 - [6000000@ffhandball.net](mailto:6000000@ffhandball.net) - [www.nouvelleaquitaine-handball.org/](http://www.nouvelleaquitaine-handball.org/)

Association loi 1901 - N° Siret : 335.013.504.00022 / N° APE : 9312 Z